



HAL
open science

L'innovation financière au service de l'entrepreneuriat agricole dans l'UEMOA : comment un outil de financement mixte peut appuyer le développement des chaînes de valeur

Jean-Marc Gravellini

► To cite this version:

Jean-Marc Gravellini. L'innovation financière au service de l'entrepreneuriat agricole dans l'UEMOA : comment un outil de financement mixte peut appuyer le développement des chaînes de valeur. FERDI Notes brèves / Policy briefs, 2024. hal-04612395

HAL Id: hal-04612395

<https://hal.science/hal-04612395>

Submitted on 14 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

CHAIRE

Politiques de modernisation
agricole en Afrique

L'innovation financière au service de l'entrepreneuriat agricole dans l'UEMOA : comment un outil de financement mixte peut appuyer le développement des chaînes de valeur

Jean-Marc GRAVELLINI



JEAN-MARC GRAVELLINI, Senior fellow Ferdi, responsable de
la chaire « Politiques de modernisation agricole en Afrique »

Contexte et nécessité de l'outil

Compte tenu des pénuries et des tensions inflationnistes provoquées par la crise du Covid, puis de la guerre en Ukraine, les enjeux de souveraineté et d'autosuffisance alimentaires ont redoublé d'acuité, notamment en Afrique – un continent déjà confronté à une forte pression démographique et aux effets du changement climatique. Dans ce contexte global, vingt ans après l'adoption de sa première politique agricole régionale, l'UEMOA a dressé en octobre 2023 un bilan selon lequel la région est loin d'avoir atteint les objectifs initiaux de sécurité alimentaire.



.../... En 2022, dans cette région, les données officielles indiquent que plus de 12,5 millions de personnes étaient encore confrontées à l'insécurité alimentaire. La productivité agricole régionale est en chute libre, ayant régressé de plus de 20 % en raison de divers facteurs, dont évidemment les chocs climatiques, mais aussi la faible mobilisation des ressources financières au bénéfice du secteur et un déficit de technicité important.

En effet, malgré l'importance de l'agriculture et de l'élevage, qui représentent près de 26 % du PIB régional, génèrent près de 60 % des revenus d'exportation et occupent en moyenne 50 % de la population de l'Union, les investissements gouvernementaux dans ce secteur ne se situent en moyenne qu'autour de 5 % des dépenses publiques. Dans ce contexte, l'UEMOA entend engager une réorientation stratégique majeure, incluant une diversification des sources de financement et une plus grande implication du secteur privé, dans le cadre d'une approche intégrée des chaînes de valeur agricole.

L'institution régionale fait en effet le constat que l'offre de crédits est largement inadaptée : la maturité des prêts bancaires est trop courte pour financer les investissements et les taux d'intérêt sont souvent trop élevés au regard de la rentabilité généralement différée des investissements. Quant aux institutions de développement dédiées au secteur privé, leur gestion des risques entre en conflit avec les objectifs d'impacts.

Dès lors, au regard notamment des défis de structuration des filières et des risques climatiques, quelles solutions pour pallier l'inadéquation entre l'offre et la demande de financement dans le secteur privé agricole, agro-industriel et de l'élevage ? Comment attirer plus de capitaux vers un secteur perçu comme trop risqué et où les retours peuvent être trop longs par rapport aux exigences du marché ?

À travers une étude² réalisée à la demande

2. Gravellini J.-M. (éd.) « Structuration d'un fonds pour les entreprises privées dans les secteurs de l'agriculture, de l'agro-industrie et de l'élevage en zone UEMOA », Rapport Ferdi, octobre 2023.

de l'UEMOA par la Ferdi, la chaire Politiques de modernisation agricole en Afrique propose un véhicule de financement apportant une solution concrète aux problématiques de financement du secteur agricole africain. Ce véhicule se veut non seulement novateur par sa structuration, mais aussi impactant par les objectifs poursuivis. En ce sens, le fonds devra répondre à des objectifs financiers, mais également extra-financiers.

► Structure et caractéristiques du véhicule de financement

La création de ce fonds, exclusivement dédié aux entrepreneurs agricoles, est motivée par la volonté de leur faciliter l'accès au financement privé. Ce véhicule de financement devrait permettre de surmonter une grande partie des obstacles cités précédemment.

Le fonds sera abondé par des ressources publiques et philanthropiques pour attirer des investisseurs privés traditionnellement plus frileux sur le secteur. Ce mode de structuration mixte joue comme un instrument de garantie partielle, grâce à une distribution en cascade des gains tirés du portefeuille de projets : les investisseurs privés, dits « seniors », ont la priorité sur les gains jusqu'à ce qu'ils réalisent un rendement financier satisfaisant, tandis que les contributeurs publics et philanthropiques, dits « juniors », visant la maximisation d'impacts socio-économiques et environnementaux, sont en dernière position sur les gains, et donc en première position pour absorber le risque de performance. Ce partage inégal (entre des contributeurs seniors à la recherche de rendement financier et des contributeurs juniors à la recherche d'impact), est plus susceptible de mobiliser des capitaux privés vers le secteur agricole.

Pour couvrir l'ensemble des besoins des entrepreneurs, le fonds sera structuré en deux grands compartiments :

- un premier compartiment, dédié à la dette privée
- un deuxième compartiment, dédié au capital investissement avec deux sous compartiments.

Un de capital-risque et un de capital développement afin de mieux répondre aux besoins des différentes typologies d'entreprises (voir schéma 1, ci-dessous).

► Les cibles d'investissement

Les entreprises ciblées par le fonds sont principalement des PME et des ETI opérant dans les secteurs suivants :

- **L'agriculture privée** : agriculteurs, fournisseurs de semences et d'engrais, fabricants de machines agricoles et de matériel d'irrigation, etc.

- **L'élevage** : éleveurs, abattoirs, fournisseurs d'alimentation animale, etc.

- **L'agro-industrie** : transformateurs (dont laiteries), négociants, transporteurs, distributeurs, etc.

Nos premières enquêtes terrain ont mis en avant un besoin moyen par projet d'environ 3,5 millions d'euros pour les tailles d'entreprises ciblées. L'objectif de levée de fonds a par conséquent été fixé à 300 millions d'euros, ce qui permettra de soutenir une centaine d'entreprises agricoles de l'UEMOA. Nous prévoyons ainsi au cours des 5 premières années d'existence du fonds de mener à bien 85 transactions dans les 8 pays que compte l'union.

► Résultats attendus et objectifs

Les résultats financiers

La structuration du fonds telle que décrite précédemment, permettra de délivrer aux investisseurs privés des retours financiers proches de ceux du marché. Une équipe de gestionnaires de fonds spécialisée et expérimentée dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage, gèrera le fonds et aura la charge de sélectionner les projets :

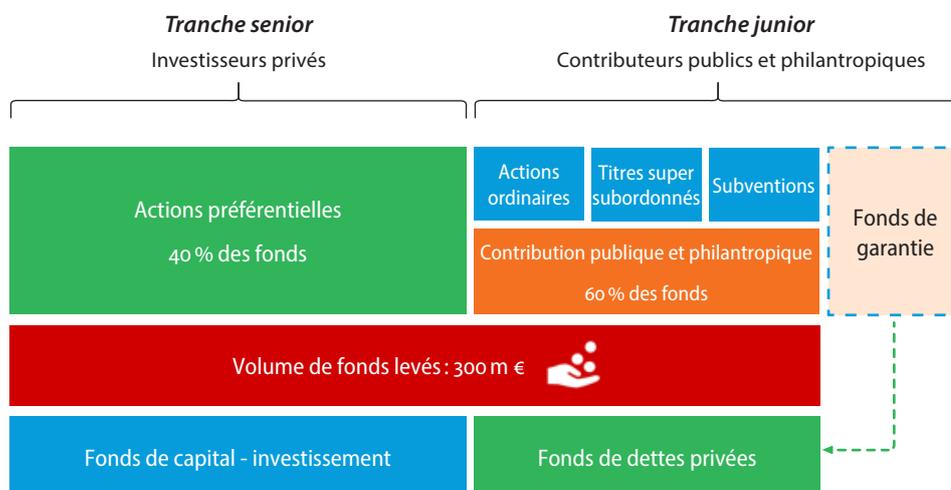
Tableau 1.

Investisseurs	Capital-investissement	Dette
Seniors		
TRI (%)	24,7%	10,2%
Multiple	× 6,7	× 1,7
Juniors		
TRI (%)	5%	5%
Multiple	× 1,5	× 1,31

Les résultats extra-financiers

À terme, la mise en place du fonds devrait permettre un large impact positif sur l'ensemble du secteur de l'agriculture, de l'élevage et de l'agro-industrie :

Schéma 1. Structuration schématique du fonds



Ce schéma est susceptible d'ajustements au fur et à mesure des itérations avec les contributeurs potentiels et les porteurs de projets en portefeuille.

- **Structurer les chaînes de valeur du secteur :** les financements accordés permettront de développer les services agricoles et les maillons actuellement manquants dans les chaînes de valeur. La complétude de ces dernières permettra non seulement de créer plus d'emplois mais aussi d'améliorer la salubrité globale des aliments et de réduire les pertes post-récoltes dues notamment à l'obsolescence/absence des moyens de conditionnement et de transport adaptés.

- **Créer des emplois plus rémunérateurs et respectueux des normes sociales :** soutenir les entreprises agro-industrielles favorisera la production et l'essor d'une gamme plus large de produits à forte valeur ajoutée. En contraste avec les circuits existants qui se concentrent sur l'exportation de produits bruts peu rémunérateurs, cette initiative réduira la vulnérabilité des

producteurs face à la volatilité des marchés. Les produits à valeur ajoutée génèrent des marges plus importantes et nécessitent des exploitants et employés qualifiés, ce qui entraînera davantage de création de valeur et un meilleur niveau de rémunération, tout en veillant au respect des normes sociales.

- **Améliorer les rendements agricoles** pour répondre à la demande des marchés domestiques, **mais aussi contribuer à la préservation des ressources naturelles dont en premier lieu le climat :** la modernisation des pratiques agricoles rendue possible grâce aux investissements réalisés dans le secteur agricole privé entraîneront une amélioration des rendements agricoles ainsi que l'optimisation des ressources à long terme. Cette évolution permettra dans le même temps de limiter la dégradation des sols, des forêts, des ressources en eau et du climat.



Créée en 2003, la **Fondation pour les études et recherches sur le développement international** vise à favoriser la compréhension du développement économique international et des politiques qui l'influencent.

Contact

www.ferdi.fr

contact@ferdi.fr

+33 (0)4 43 97 64 60

n° ISSN : 2275-5055

Directeur de la publication : Patrick Guillaumont

